

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 26 janvier 2015 portant agrément d'un dispositif de neutralisation des valeurs

NOR : INTD1500682A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2012 fixant les conditions techniques nécessaires à l'agrément prévu aux articles R.613-47 à R.613-52 du code de la sécurité intérieure;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2012 portant nomination à la commission technique prévue à l'article 9 du décret n° 2000-376 du 28 avril 2000 modifié relatif à la protection des transports de fonds;

Vu la demande d'agrément du conteneur de transport de fonds dénommé «iBox-Zero FBO103» présentée par la société Spinnaker International Limited, enregistrée au registre du commerce anglais le 11 juillet 1996 sous le numéro 2516654 et dont le siège est sis Saltash Parkway PL126LF Cornwall, Angleterre, représentée par Marc Brillais, directeur France;

Vu l'avis favorable de la commission technique en date du 17 décembre 2014,

Arrête:

Article 1^{er}

Le conteneur de transport de fonds dénommé «iBox-Zero FBO103» équipé de la substance de maculation référencée «995777A encre maculante verte SFRG1A» proposée par la société SICPA SA, est agréé pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

Article 2

Seules les pochettes de conditionnement dont la liste est annexée au présent arrêté sont compatibles avec le conteneur dénommé «iBox-Zero FBO103».

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à la société Spinnaker International Limited et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 janvier 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur des libertés publiques
et des affaires juridiques,*
T. ANDRIEU

ANNEXE

POCHETTES DE CONDITIONNEMENT COMPATIBLES
AVEC LE CONTENEUR DÉNOMMÉ «IBOX-ZERO FBO103»

RÉF. Pochette	DIMENSIONS (mm x mm)	TAILLE Petite (P); Moyenne (M), Grande (G), Très Grande (TG), Sac de regroupement (SR)	MATIÈRE	ÉPAISSEUR	PERFORATIONS (avec/sans)	CAPACITÉ (nbre. billets)	OPTIONS
T171/800	420x460 + soufflet 2x70	SR	PE (polyéthylène)	70µ	Sans	Jusqu'à 6 000	Langue auto-détachable perforée pour traçabilité
650 110	130x240	P	PE	60µ	Avec	1 à 150	Réf. PK avec porte-document / Réf. PR avec bordereau détachable
650 210	260x280	M	PE	60µ	Avec	100 à 400	Réf. PK avec porte-document / Réf. PR avec bordereau détachable
650 310	290x270 + soufflet 2x30	G	PE	60µ	Avec	400 à 2 000	Réf. PK avec porte-document / Réf. PR avec bordereau détachable
650 110	130x240	P	PE	60µ	Sans	1 à 150	Réf. PK avec porte-document / Réf. PR avec bordereau détachable
Debatex Code 52	130 x 220	P	Debatex + PE	60µ	Sans	1 à 150	-
Code 55	170 x 265	M	Debatex + PE	60µ	Sans	100 à 400	-

Fournisseur : DEBATIN SARL, 6, rue de l'Électricité, BP 05, 67801 HENHEIM Cedex.

Par extension, les conditionnements utilisant les mêmes caractéristiques techniques sont compatibles avec le conteneur dénommé iBox-Zero FBO103.